

Investissement

En 1992, les industriels procéderaient à une réduction de l'ordre de 8 % du volume de leurs investissements productifs poursuivant l'ajustement amorcé en 1991 (- 8,4 % ^{1/} de croissance en volume en 1991 après 10,6 % en 1990). En 1992, comme en 1990, l'évolution de

l'investissement dans l'industrie s'écarte d'un comportement de type accélérateur-décélérateur au vu des évolutions de la demande totale. En effet, alors que le ralentissement de l'activité débuté mi-1989 se poursuivait, la croissance de l'investissement en 1990 avait été l'une des plus vives de la période 1985-1990. En 1992, au contraire, un ajustement à la baisse s'opère alors que les entreprises indiquent un redressement des perspectives de production. Des effets de report apparaissent entre les différentes années 1990, 1991 et 1992 : tout se passe en effet comme si le recul de l'investissement de 1991 à 1992 compensait la forte croissance de 1990.

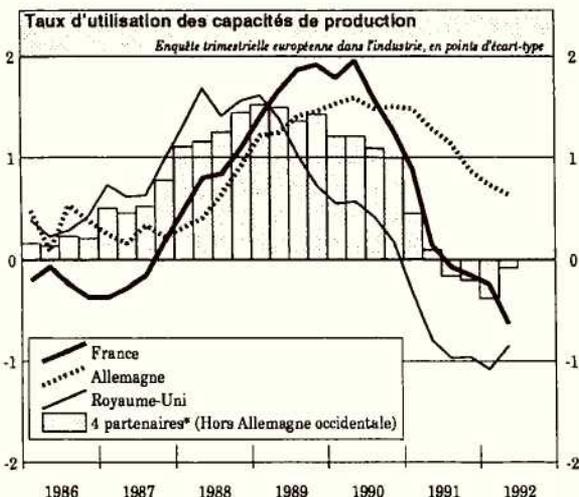
Par ailleurs, bien qu'en amélioration, les anticipations de demande des industriels ne justifient pas d'accroître les capacités de production, comme en témoigne le nombre croissant d'industriels jugeant leurs capacités de production suffisantes. D'une part, les perspectives de demande sont jugées fragiles par les chefs d'entreprise en dépit de la bonne orientation de la demande étrangère : l'incertitude qui demeure quant à l'ampleur et au calendrier de la reprise aux Etats-Unis est de nature à renforcer le comportement de prudence qui devrait peser sur les décisions d'investissement en 1992.

Un relatif attentisme pourrait prévaloir en matière d'investissement en 1992 en dépit de la baisse des taux d'intérêt à long terme : après un recul de 3,5 % en 1991, le volume de l'investissement productif diminuerait à nouveau de plus de 2 % en 1992 ramenant ainsi les flux d'investissement à un niveau légèrement inférieur à celui de 1989. Cette baisse est en grande partie acquise en début d'année.

Du fait de l'ajustement progressif au ralentissement de l'activité, le repli de l'investissement, amorcé en 1991, se poursuivrait donc en 1992. Il serait de moindre ampleur que l'année dernière et entraînerait une nouvelle diminution en 1992 du taux d'investissement des entreprises. Après un fort ajustement en 1991, la part de la valeur ajoutée consacrée à l'investissement retrouverait en 1992 un niveau faible voisin de celui de 1986. La plus grande partie des effets de la reprise des années 1985 à 1989 resterait cependant acquise.

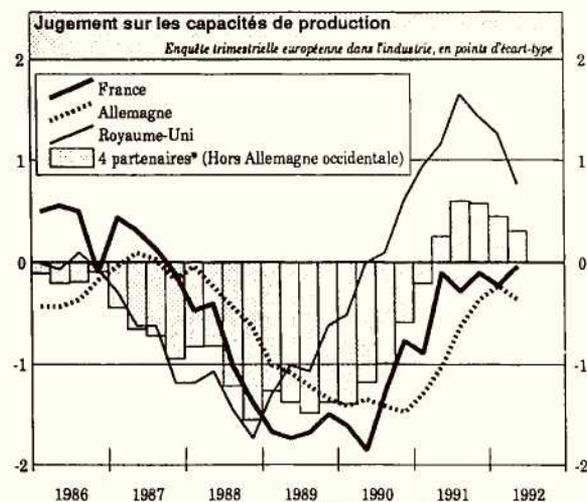
Cette année encore, les évolutions sectorielles seraient contrastées : dans l'industrie, l'ajustement de l'investissement, plus tardif que dans les autres secteurs, se poursuivait en 1992. Le secteur tertiaire contribuerait à soutenir l'investissement en 1992, quoique faiblement, tandis que le volume d'investissement des Grandes Entreprises Nationales stagnerait après les hausses des deux années passées.

^{1/} Chiffre retenu dans les comptes annuels provisoires, avant révision apportée par la dernière enquête investissement.



▲
Contrairement à la situation en France, les taux d'utilisation amorcent une remontée en ce début d'année 1992 chez nos partenaires, l'Allemagne exceptée.

▼
Conformément au regain d'activité constaté au Royaume-Uni, le nombre d'industriels jugeant leurs capacités de production plus que suffisantes décroît depuis le second semestre de 1991. Dans les autres pays le jugement sur les capacités de production se stabilise.



Sources : INSEE et Commission Européenne.
(*) 4 partenaires : Royaume-Uni, Italie, Belgique, Pays-Bas.

Investissement productif des entreprises					
Volumés aux prix de l'année précédente, évolutions en %					
Secteurs (et pondérations ⁽¹⁾)	1988	1989	1990	1991	1992
Grandes Entreprises Nationales (14 %)	3,0	-1,4	3,2	7,4	0
Entreprises du secteur concurrentiel (86 %)	11,5	10,1	4,6	-5,3	-2 à -3
Agriculture (6 %)	12,6	9,2	-4,6	-9,2	-3
Industrie (34 %)	10,3	6,7	10,6	-8,4 ⁽²⁾	-8
Commerce-Services (42 %)	12,0	13,6	2,1	-2,2	2 à 3
Bâtiment - Travaux publics (4 %)	17,6	9,7	-2,6	-6,5	-4
Ensemble des entreprises (SQS-EI)	10,2	8,3	4,4	-3,5	-2 à -3

(1) Structure de l'investissement en valeur en 1989.
 (2) Retenu dans les comptes annuels, avant révision apportée par la dernière enquête investissement. ■ Prvisions

D'autre part, les entreprises disposent à court terme d'une marge de manoeuvre suffisante en terme de capacité de production pour répondre à l'accroissement de la demande. La priorité accordée au cours des années 1987-1990 aux investissements de capacité, dans un contexte de forte progression de l'investissement, a permis d'augmenter sensiblement le potentiel de production. Avec le ralentissement de l'activité, les tensions sur l'appareil productif se sont progressivement résorbées et les taux d'utilisation des capacités ont rejoint leur bas niveau de 1986. Aussi, la part des investissements de capacité devrait-elle diminuer en 1992 au profit d'investissements destinés à la modernisation et à l'introduction de nouveaux produits.

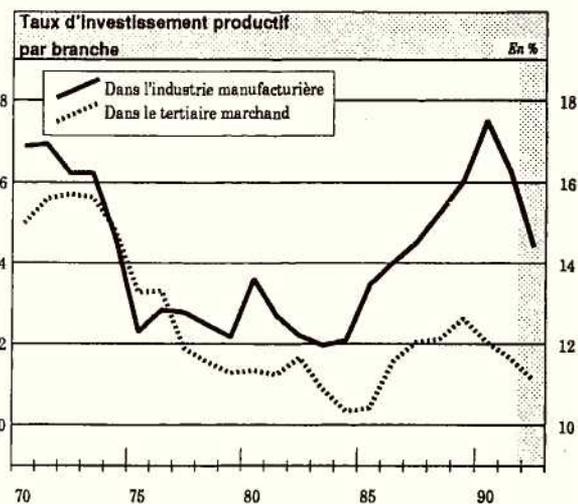
Enfin, selon la dernière enquête trésorerie dans l'industrie effectuée en décembre 1991, les flux financiers engendrés par les investissements passés pèsent sur la trésorerie des entreprises.

Le flux d'investissement des Grandes Entreprises Nationales resterait comparable à celui de

1991 en dépit des programmes Eole et Météor. Le volume d'investissement du secteur du bâtiment et des travaux publics diminuerait à nouveau, en 1992, alors que le nombre d'entreprises du bâtiment déclarant des difficultés de trésorerie s'accroît et que les carnets de commande se dégarnissent.

Les investissements du secteur agricole seraient inférieurs à ceux de l'année précédente pour la troisième année consécutive. La décapitalisation animale serait toutefois moindre.

La croissance de l'investissement du secteur tertiaire serait à nouveau positive sous l'impulsion du secteur des services. L'opinion des grossistes sur les ventes de biens d'équipement destinés à ce dernier se redressent depuis la fin de 1991, tandis que les mises en chantier de bâtiments destinés aux services s'améliorent sur les premiers mois de l'année, à l'inverse du secteur du commerce pour lequel la détérioration se poursuit.



En dépit d'une croissance positive de l'investissement dans le tertiaire marchand, la part de la valeur ajoutée destinée à investir diminuerait dans ce secteur comme dans l'industrie.

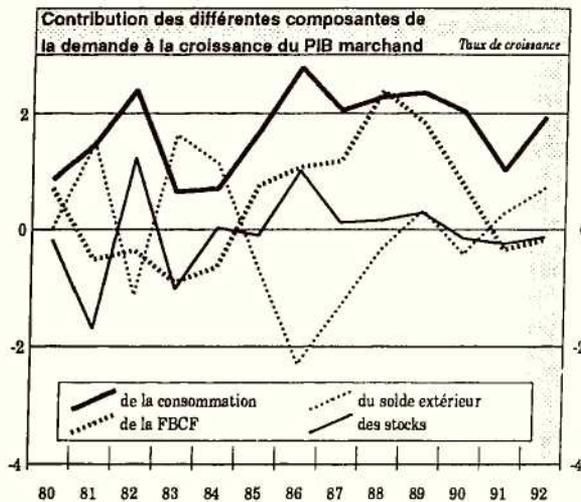
Source : Insee.

Production

En 1992, le PIB marchand en francs de 1980 progresserait d'environ 2,5 % en moyenne annuelle. Il croîtrait au même rythme depuis le second semestre de 1991, sans marquer d'accélération, ni de ralentissement. La consommation des ménages se révèle être la composante qui contribue le plus à la croissance en 1992, suivie par le solde extérieur. La FBCF et les stocks ont une contribution faiblement négative.

La production marchande augmenterait d'environ 3,5 % en 1992, après 2,1 % en 1991. La branche la plus dynamique serait à nouveau les services, l'industrie manufacturière retrouvant un rythme de croissance supérieur à 2 %. En revanche, dans le BTP, la croissance est équivalente à celle de l'an dernier.

En 1992, la consommation des ménages et le solde extérieur ont la contribution la plus forte à la croissance. L'apport des stocks et de la FBCF est en revanche légèrement négatif.



La production manufacturière se maintiendrait sur la tendance observée au second semestre de 1991

Poursuivant la tendance observée au second semestre de 1991, la production manufacturière augmenterait d'environ 2,5 % en moyenne sur l'année 1992. En glissement semestriel, le profil infra-annuel se caractériserait par une légère décélération entre le premier semestre et le second ; toutefois, ce profil ne renvoie pas à la même situation conjoncturelle. La forte croissance observée au premier trimestre constitue en partie un rattrapage d'activité après une fin d'année 1991 déprimée et affectée par des mouvements sociaux dans l'automobile. La croissance du second semestre repose sur le maintien d'une consommation des ménages légèrement plus dynamique qu'en 1991 et sur une demande étrangère encore ferme. Le solde extérieur en produits manufacturés contribue plus fortement que la consommation des ménages à la croissance de la production. Les opinions des chefs d'entreprise exprimées à travers les enquêtes de conjoncture confirment le raffermissement de la demande étrangère au début de 1992. Cette amélioration s'observe également au premier trimestre 1992 chez la plupart de nos partenaires, à l'exception notable du Royaume-Uni et de l'Italie où le démarrage est plus tardif.

L'augmentation de la production concerne la plupart des branches, avec une ampleur différente selon chacune d'elles ; dans la construction automobile, l'activité croîtrait d'environ 7 % en moyenne annuelle, dans les biens de consommation de 3 % et dans les biens intermédiaires de 2 %. Elle stagnerait dans les biens d'équipement professionnel. Le profil infra-annuel caractérisant l'évolution de la production dans chacune des branches diffère de celui de l'ensemble de l'industrie manufacturière : à l'exception de la construction automobile et des biens intermédiaires, la croissance s'accélérait légèrement au second semestre.

Dans la construction automobile, une grande part de la croissance annuelle serait acquise dès le premier trimestre. Cette évolution résulterait essentiellement de deux facteurs : d'une part, du rattrapage de production occasionné par les mouvements sociaux de la fin de 1991, et d'autre part, de la bonne orientation du marché de l'automobile dans le sud de l'Europe. Une consommation des ménages légèrement plus vive qu'en 1991 se conjugue à une composante extérieure encore très dynamique en 1992 pour soutenir la production tout au long de l'année. Dans les enquêtes de conjoncture, les demandes globale et étrangère se sont sensiblement redressées au premier trimestre, et les carnets de commandes étrangers paraissent toujours mieux pourvus que les carnets de commandes globaux. Lors de l'enquête mensuelle de mai, les chefs d'entreprise ont fait état de perspectives de production favorables pour les mois à venir.

Les biens de consommation figureraient pour la deuxième année consécutive parmi les branches les plus dynamiques de l'industrie manufacturière. Une

reprise modérée de la consommation des ménages au second semestre associée à une demande étrangère vigoureuse placerait la production sur un rythme voisin de 3 % en moyenne annuelle. Des signes favorables sont également perceptibles dans les enquêtes de conjoncture ; cette branche est, en effet, la seule dans laquelle les carnets de commandes globaux et étrangers se sont dernièrement regarnis et les stocks de produits finis sont jugés un peu inférieurs au niveau normal. Les perspectives de demande et de production sont par conséquent de plus en plus favorables, ce qui conduirait à une légère accélération de la croissance au second semestre.

La production manufacturière s'engageant sur un rythme de croissance plus élevé en 1992 qu'en 1991 induit une demande interindustrielle plus soutenue, principal débouché des biens intermédiaires. Comme dans les autres branches, la demande étrangère constitue un élément moteur de la croissance en 1992. Les chefs d'entreprise interrogés dans les enquêtes de conjoncture confirment cette situation : au premier trimestre, les demandes globale et étrangère se sont sensiblement redressées, accompagnant l'amélioration de l'opinion sur la production. En revanche, au second semestre la croissance serait moindre qu'au premier, les anticipations de demande et de production des industriels étant plutôt orientées vers la stabilité.

C'est dans les biens d'équipement professionnel que la situation est la moins favorable en 1992. La vigueur des exportations ne suffit pas à compenser la baisse de l'investissement, et la production stagnerait en 1992. Dans les enquêtes de conjoncture, les carnets de commandes restent dégarnis ces derniers mois, malgré le redressement des demandes globale et étran-

gère au premier trimestre. Les équipements sont particulièrement peu sollicités. La proportion de chefs d'entreprise jugeant leurs capacités excédentaires compte tenu des anticipations de demande est croissante. Les perspectives de demande sont cependant bien orientées, ce qui suggère une stabilisation de l'activité sur l'année avec une légère accélération de croissance sur le second semestre.

La croissance de l'activité dans les industries agro-alimentaires se stabiliserait ...

En 1992, les industries agro-alimentaires conserveraient un rythme de croissance d'environ 2,5 % en volume, assez proche de celui de 1991. Les exportations se maintiennent à un haut niveau en augmentant modérément, tandis que la consommation des ménages se révèle un peu plus dynamique qu'en 1991.

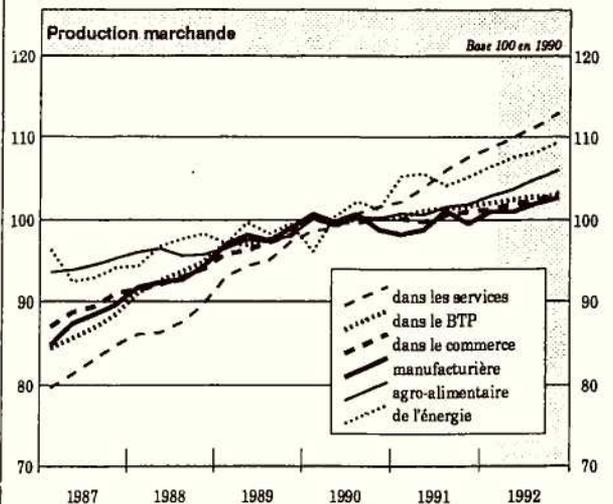
Dans les enquêtes de conjoncture, la plupart des indicateurs traduisent une situation plutôt morose au début de 1992, après une fin d'année 1991 particulièrement favorable. Les carnets de commandes étrangers bien garnis fin 1991-début 1992 se sont tassés au cours du premier trimestre et l'opinion sur la production s'est dégradée. Les capacités de production sont actuellement peu sollicitées : les taux d'utilisation ne cessent de diminuer ; la proportion d'industriels mentionnant des goulots de production est très faible. Les perspectives restent mitigées pour la fin du premier semestre.

...tandis que la production agricole reprendrait après la mauvaise année 1991

Le volume de la production agricole retrouverait une croissance de 3 % à 4 % en 1992. La production végétale et la production animale contribuent ensemble à ce regain.

L'hiver 1991-1992 a été très sec, ce qui s'est traduit dans certaines régions par une faible alimentation des nappes et des cours d'eau. Mais cette sécheresse a peu de répercussion sur le volume de la production végétale, d'autant plus que le recul attendu de cultures suite à la politique de gel des terres touche essentiellement des cultures d'été sensibles aux difficultés d'irrigation, comme le maïs et le soja. Les céréales à paille qui souffrent peu de la sécheresse augmentent leur superficie cultivée. Les récoltes de fruits et la production viticole devraient revenir à un niveau normal, après un printemps 1991 marqué par le gel.

Ce sont encore les services qui en 1992 contribuent le plus sensiblement à la croissance.



Source : Comptes Nationaux Trimestriels

La production animale augmenterait cette année : ce seraient surtout les productions hors-sol (volailles et porcs) qui progresseraient. Les effectifs de vaches laitières ont diminué de près de 6 % en 1991 suite au plan de cessation d'activité laitière, mais ce phénomène pourrait être en grande partie compensé par de meilleurs rendements dus à une amélioration de l'alimentation et à une amélioration génétique.

La progression de l'activité dans le BTP se maintiendrait...

La production du secteur du bâtiment et des travaux publics croîtrait en 1992 à un rythme voisin de celui observé en 1991, soit 1,4 %, si le plan de soutien mis en place par l'Etat se révélait efficace dès le second semestre de cette année. La croissance de l'activité du bâtiment résulterait de la conjonction du dynamisme du marché de l'entretien-réhabilitation du logement favorisé par les

nouvelles incitations fiscales et d'un arrêt de la dégradation de la construction neuve de logements. Les mesures annoncées par le Gouvernement au mois de mars (avantages fiscaux, octroi plus facile de Prêts Conventionnés, mesures pour accroître l'attractivité des Plans d'Epargne-Logement, ...) devraient empêcher une poursuite de la baisse des mises en chantier en maintenant au mieux le niveau actuel d'un peu plus de 300 000. La construction neuve de bâtiments non résidentiels fléchirait légèrement cette année malgré une croissance forte des constructions de bâtiments publics (plan "Université 2000" entre autres), du fait d'une nette baisse des surfaces commencées des bâtiments industriels et de stockage. Dans les travaux publics, après le maintien de l'activité à un niveau satisfaisant durant les premiers mois de l'année en raison notamment de conditions climatiques favorables, la croissance de l'activité se stabiliserait au second semestre grâce aux travaux d'infrastructures ferroviaires et autoroutières.

... alors que celles du commerce et des services redémarreraient

Dans le commerce, la production croîtrait d'environ 1,5 % en moyenne annuelle en 1992, après 0,3 % en 1991 et 3,3 % en 1990. La reprise de la consommation des ménages et une légère amélioration de l'activité industrielle expliquent cette progression. Dans le commerce de détail spécialisé non alimentaire, les secteurs du groupe culture, loisirs et luxe et de l'électroménager-électroacoustique seraient les plus dynamiques. L'évolution des chiffres d'affaires apparaît également mieux orientée dans le commerce non spécialisé, ainsi que dans le secteur des biens alimentaires dont les ventes ont particulièrement contribué au maintien de l'activité en début d'année. L'activité progresserait également dans l'ensemble du commerce de gros. Dans le commerce de gros inter-industriel, l'activité en légère amélioration

Production marchande par branche

	En %											
	Glissements semestriels						Glissement annuels			Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Agro-alimentaire	1,1	1,0	0,4	1,3	1,7	2,1	2,2	1,7	3,9	2,8	1,2	3,0
Energie	0,7	1,0	4,2	-0,4	2,8	1,6	1,8	3,8	4,5	1,4	5,0	3,0
Manufacturés	0,9	-1,1	0,1	0,6	1,9	1,5	-0,3	0,6	3,5	2,2	-0,6	2,4
Biens intermédiaires	0,0	-1,9	0,7	-0,9			1,9	-0,2		0,6	-1,4	
Biens d'équipement	3,5	1,3	-1,8	-0,6			4,9	-2,4		6,1	-0,8	
Automobile et matériel de transport	-2,2	-7,6	3,2	3,0			-9,6	6,3		-0,6	-1,9	
Biens de consommation	0,7	0,3	-0,2	2,7			1,1	2,5		1,8	1,2	
Bâtiment - Travaux publics	0,6	0,8	0,9	0,6	0,8	0,4	1,4	1,4	1,3	2,4	1,2	1,4
Commerce	1,8	0,4	-0,4	1,2	0,7	0,9	2,1	0,8	1,6	3,3	0,3	1,5
Services	1,7	2,7	2,3	3,5	2,4	2,3	4,4	5,9	4,8	5,4	4,9	5,6

Prévisions

resterait néanmoins en retrait par rapport à 1990. Le commerce de gros de biens de consommation demeurerait quant à lui peu porteur.

Dans les services marchands, la production progresserait d'environ 5,5 % en 1992 après 4,9 % en 1991. En dépit de cette légère amélioration, ce rythme de croissance demeure sensiblement inférieur à ceux observés à la fin des années quatre-vingt. La production des services marchands hors transports et services financiers a baissé consécutivement au quatrième

trimestre de 1991 et au premier trimestre de 1992. Mais un arrêt de ce mouvement semble s'opérer au deuxième trimestre de 1992 selon l'enquête de conjoncture auprès des entreprises de services. Au second semestre de 1992, la production pourrait croître de près de 1,5 % en glissement semestriel. Un regain d'activité serait observé, particulièrement dans les secteurs d'activité liés au tourisme ; après une bonne saison d'hiver, les hôtels-café-restaurants et les agences de voyages profiteraient de la poursuite des gains de compétitivité des profession-

nels français, obtenus grâce à une meilleure maîtrise des prix et des coûts que leurs concurrents directs, en particulier, Italiens et Espagnols, mais aussi, pour les seconds, du regain d'intérêt des Français pour les destinations étrangères. La production des transports est essentiellement soutenue en début d'année par un trafic routier marchandise dynamique. L'activité des transports aériens continuerait pour sa part de s'améliorer au cours du second semestre, après une année 1991 difficile. ■

Les Stocks

Stocks de produits manufacturés											
1986	1987	1988	1989	1990	1991		1992				1992
							1 ^{er} T.	2 ^{ème} T.	3 ^{ème} T.	4 ^{ème} T.	
9,1	16,8	23,2	22,1	13,8	9,4	Variation de stocks en Mds de F 1980	-0,2	-2,2	3,3	0,8	1,8
1,1	0,5	0,4	-0,1	-0,5	-0,3	Contribution des variations de stocks à la croissance de la production manufacturière	0,7	-0,5	1,3	-0,6	-0,5
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Prévisions</div>											

En 1992, comme en 1991 et 1990, les variations de stocks de produits manufacturés contribueraient négativement à l'évolution de la production manufacturière. Annuellement, ce moindre stockage s'explique davantage par le déstockage observé à la fin 1991 et au début 1992 que par la formation de stocks dans le courant de 1992.

L'ajustement des stocks au ralentissement de l'activité, qui a débuté à la fin de 1990, s'est poursuivi et achevé en 1991. D'après les dernières enquêtes de conjoncture, le niveau des stocks est jugé normal chez les commerçants ; selon l'enquête trimestrielle sur la valeur des stocks, ceux-ci sont demeurés stables depuis le troisième trimestre de 1990. Dans les divers

secteurs de l'industrie, le niveau des stocks s'est ajusté à l'activité plus ou moins rapidement dans le courant de 1991. Les effets retardés du ralentissement de la demande hors stocks sur la formation de stocks sont épuisés début 1992. En revanche, la légère accélération de la demande fin 1991 et début 1992, conjuguée à un délai relativement court d'ajustement, conduirait grâce à l'importance des capacités de production disponibles, à une faible reconstitution des stocks au second semestre de 1992. En raison du bas niveau des variations de stocks au début de 1992, ce mouvement serait toutefois insuffisant pour éviter qu'annuellement les stocks n'aient une contribution négative à la croissance de la production.

Dans la Communauté Européenne, Allemagne exceptée, l'année 1991 a été marquée comme en France par un ajustement des stocks au ralentissement de l'activité, notamment au Royaume-Uni où le déstockage a été important. D'après les enquêtes de conjoncture communautaires, l'ajustement est en voie d'achèvement au début de 1992 chez la plupart des partenaires de la France, sauf en Allemagne où le ralentissement de l'activité infléchirait le rythme de stockage. Aux Etats-Unis, le niveau des stocks s'est adapté à l'activité en 1991 et le ratio stocks sur ventes semble être voisin du niveau désiré début 1992 ; en conséquence, la confirmation d'une reprise en 1992 entraînerait une légère accélération des stocks. ■

Productivité du travail

La productivité apparente du travail (1)

En %

	Glissements semestriels						Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.			
Ensemble des branches marchandes	0,2	-0,3	0,7	1,3	1,8	1,2	0,4	0,8	2,9
Industrie manufacturière	0,8	-1,6	0,8	1,5	4,0	2,9	1,0	0,1	5,6
Tertiaire marchand	-1,2	-0,3	0,3	1,2	1,0	0,6	-1,1	-0,0	2,2

(1) Mesurée par la valeur ajoutée par tête.

Prévisions

En 1992, la productivité apparente du travail dans les branches marchandes (mesurée par la valeur ajoutée par tête), croîtrait de 2,9 % après deux années de quasi-stagnation. La meilleure orientation de l'activité et la poursuite de l'ajustement de l'emploi au ralentissement passé de la valeur ajoutée ont entraîné une phase de reprise du cycle de productivité depuis la seconde partie de 1991, la productivité évoluant depuis lors à un rythme annualisé d'environ 3 %.

Cette reprise de la productivité est très marquée dans l'industrie manufacturière : les

gains de productivité (hors reclassement des intérimaires) seraient de 5,6 % en 1992 après 0,1 % en 1991. Après le ralentissement de l'activité au cours de 1990, l'emploi a commencé à s'ajuster en 1991 et ce mouvement perdurerait en 1992 : avec une croissance de la valeur ajoutée des branches manufacturières de près de 3 %, les effectifs baisseraient d'environ 3 % comme lors des années 1981-1987, mais, à la différence de la période actuelle, la croissance de l'activité dans ces branches était proche de zéro. Ce mouvement s'accompagnerait d'un ralentissement du taux de salaire horaire. En 1992, les

gains de productivité retrouveraient les niveaux de la fin 1987.

Dans le secteur tertiaire marchand, la productivité apparente a décliné pendant les deux dernières années : les effectifs ont continué de croître, fortement en 1990, plus modérément en 1991 alors que l'activité ralentissait. Cette tendance n'apparaît pas sur la mesure de la productivité en termes de production par tête, à cause du développement de l'intra-consommation de services. En 1992, les effectifs continueraient de ralentir, alors que la valeur ajoutée croîtrait de nouveau ; les gains de productivité seraient alors de 2,2 %.

Emploi

Après le rebond du troisième trimestre de 1991, les effectifs salariés dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA) ont diminué de 0,1% au quatrième trimestre, et d'autant au premier trimestre de 1992. Compte tenu des effets retardés du ralentissement de l'activité observé en 1991, l'emploi se dégraderait jusqu'à l'automne. L'ampleur des réductions de salariés dans les SMNA serait importante au

printemps, puis s'atténuerait en fin d'année. Après une stabilisation en 1991, l'emploi reculerait de 0,2% en 1992. Par ailleurs, le nombre des non-salariés continuerait à décroître à un rythme proche de celui de l'année précédente. Le secteur tertiaire non marchand demeurerait créateur d'emplois en 1992, en majeure partie par le biais des contrats emploi-solidarité (CES), dont le nombre de bénéficiaires augmenterait essentiellement au premier semestre. En revanche, les autres emplois de la fonction publique et des associations se stabiliseraient, en raison de contraintes budgétaires plus strictes. Finalement, l'emploi total diminuerait de 0,2% en 1992, après une légère hausse en 1991.

particulier dans l'automobile, pour faire face à un regain d'activité qui reste à confirmer. Dans les établissements de plus de 50 salariés, la baisse des effectifs est due à la raréfaction des embauches - la reprise des contrats à durée déterminée au troisième trimestre n'ayant été que passagère - conjuguée à une nouvelle augmentation des licenciements économiques.

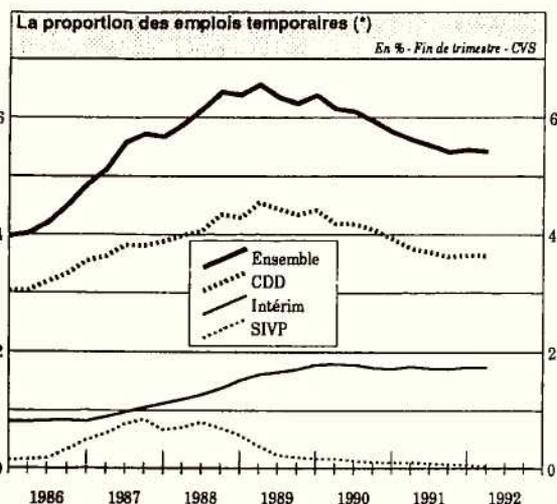
En liaison avec des réductions d'effectifs particulièrement soutenues au premier semestre, les gains de productivité^{1/} dans l'industrie devraient atteindre en 1992 le point haut du cycle de productivité, après le niveau moyen des gains de productivité retrouvé fin 1991. Les suppressions de postes de travail seraient les plus nombreuses durant toute l'année dans les industries de biens d'équipement (hors automobile), suite à la baisse de l'investissement. Les industries de biens intermédiaires, et surtout les industries de biens de consommation et l'automobile, connaîtraient un ralentissement du rythme de diminution des emplois en fin d'année.

En 1991, l'ajustement de l'emploi dans le bâtiment-génie civil et agricole (BGCA) a été plus tardif que dans l'industrie. En fin d'année, face à des perspectives d'activité peu favorables, ce secteur a nettement réduit ses effectifs, puis les a maintenus à la faveur d'une amélioration de l'activité au premier trimestre. Cependant, contrairement à l'industrie, l'ajustement de l'emploi dans le BGCA continue aussi à s'effectuer par le biais d'un moindre recours à l'intérim et aux CDD. Pour la suite de l'année, les perspectives d'embauche sont dégradées. La situation de l'emploi devrait s'en ressentir surtout au printemps et le nombre de salariés diminueraient de 1,6% en 1992.

Le taux de recours au travail temporaire se stabilise à la fin de 1991. La reprise de l'intérim et des contrats à durée déterminée (CDD) dans l'industrie manufacturière est compensée par une nouvelle diminution dans le bâtiment et les services.

Les réductions d'effectifs se poursuivrait au même rythme qu'en 1991 dans l'industrie

Les effectifs se contractent de nouveau à la fin de l'année 1991 et au début de 1992, à un rythme d'environ 30 000 postes de travail supprimés par trimestre (- 0,6%). Désormais, ce sont les emplois stables, sur contrats à durée indéterminée, qui sont touchés, alors que le recours au travail intérimaire et aux contrats à durée déterminée (CDD) s'était stabilisé à un niveau relativement bas fin 1991. En revanche, le chômage partiel n'augmente plus et le recours à l'intérim et aux CDD remonte dans l'industrie, en par-



Source : Insee - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

(*) Part de l'emploi temporaire (contrats à durée déterminée, intérim, SIVP) dans l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles.

1/ La productivité est ici mesurée par le ratio entre la production et les effectifs après réintégration des intérimaires dans les secteurs utilisateurs.

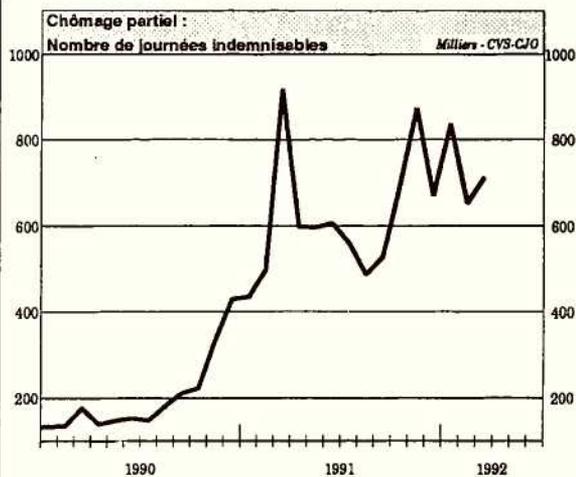
	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS						Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en Milliers - Bruts		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
	Prévisions											
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,7	0,4	-0,1	0,1	-0,2	0,0	1,1	0,1	-0,2	14311	14323	14292
Industries (y compris BGCA)	0,1	-0,2	-1,0	-0,8	-1,2	-0,9	-0,1	-1,8	-2,1	5913	5806	5684
Industries agro-alimentaires	-0,3	-0,5	0,0	0,1	-0,3	0,0	-0,7	0,0	-0,3	525	525	523
Energie	-1,8	-1,5	-0,9	0,5	-0,6	-0,8	-3,3	-0,5	-1,4	260	256	252
Bâtiment-génie civil et agricole	0,3	0,5	-0,1	-1,0	-0,7	-0,9	0,8	-1,1	-1,6	1265	1252	1232
Industrie manufacturière	0,3	-0,3	-1,4	-1,0	-1,5	-1,1	0,0	-2,4	-2,6	3866	3774	3677
dont:												
<i>Biens intermédiaires</i>	0,5	-0,2	-1,4	-0,6	-1,1	-0,6	0,3	-2,0	-1,7	1242	1218	1198
<i>Biens d'équipement</i>	0,6	0,2	-0,6	-1,4	-2,1	-1,9	0,8	-2,0	-3,9	1152	1129	1085
<i>Automobile</i>	0,3	-0,1	-2,0	-0,5	-1,6	-0,8	0,2	-2,5	-2,4	360	351	343
<i>Biens de consommation</i>	-0,3	-1,0	-1,7	-1,3	-1,4	-0,8	-1,3	-3,2	-2,2	1111	1075	1052
Tertiaire marchand	1,1	0,9	0,6	0,9	0,4	0,6	2,0	1,4	1,1	8398	8517	8608
dont :												
<i>Commerces</i>	0,7	0,3	0,2	0,3	-0,3	0,3	1,0	0,5	0,0	2133	2143	2144
<i>Transports-télécom.</i>	0,4	0,3	0,0	0,4	-0,2	-0,2	0,7	0,4	-0,4	1344	1349	1344
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	1,7	1,5	0,9	1,4	1,1	1,2	3,2	2,4	2,3	4254	4356	4455
<i>Banques-assurances</i>	-0,2	0,0	0,5	-0,3	-0,4	-0,2	-0,1	0,2	-0,6	668	669	665
Tertiaire non marchand (y compris TUC et CES)							1,2	1,8	0,7	4301	4379	4409
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)							0,7	0,2	-0,2	21983	22020	21963

De moindres créations d'emplois dans le tertiaire marchand

Dans le tertiaire marchand, le début de 1992 est marqué par un fort ralentissement des créations d'emplois qui atteint toutes les activités à l'exception des services aux particuliers et du secteur hôtels, cafés et restaurants où les embauches demeurent soutenues. Le commerce, les transports-télécommunications et les organismes financiers suppriment des emplois. Dans les services marchands aux entreprises (hors intérim), les embauches, encore dynamiques en 1991 en dépit du ralentissement de l'activité, reculent sensiblement au début de 1992, avec une nouvelle diminution du recours aux formes temporaires d'emploi. Le secteur de l'inté-

rim, classé dans les services marchands aux entreprises, stabilise ses effectifs : en légère hausse dans l'industrie, l'utilisation du travail temporaire recule de nouveau dans le BGCA et dans les services.

Le mouvement d'embauche retrouverait cependant un certain dynamisme, tout au long de l'année. Les créations d'emplois s'accéléraient dans les services rendus aux entreprises, et reprendraient dans le commerce, après un premier semestre où l'adaptation tardive de l'emploi au ralentissement de l'activité avait conduit à des suppressions d'effectifs. Dans l'hôtellerie et les services rendus aux particuliers, les créations d'emplois se poursuivraient. Dans les transports, les effectifs diminueraient en milieu d'année, puis se stabiliseraient. Le recours à l'intérim reprendrait de façon modérée grâce au regain d'activité dans l'industrie manufacturière.



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - SES.

▲ Le recours au chômage partiel demeure élevé au début de 1992 et permet aux employeurs d'adapter rapidement les effectifs à l'activité.

■ Au total, le secteur tertiaire marchand resterait créateur d'emplois en 1992 (+ 1,1 %), mais moins qu'en 1991 (+ 1,4 %).

Chômage

La montée du chômage se poursuit à un rythme, cependant ralenti depuis l'été 1991. Actualisé sur la base des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM), le taux de chômage au sens du BIT passe de 9,5 % en juillet 1991 à 9,8 % fin décembre, puis 10,0 % en avril 1992 ^{1/}.

Tout au long de l'année 1992, le chômage devrait encore s'étendre, plus lentement cependant à partir de l'automne, et le taux augmenterait de 0,3 à 0,4 point d'avril à décembre. La politique de l'emploi, très active, ne pourra en effet compenser l'effet des suppressions d'emplois, alors que le rythme de croissance des ressources en main d'oeuvre est encore important.

Le chômage des hommes adultes continue de s'accroître

La décélération du chômage à partir de la mi-1991 avait d'abord concerné les hommes, notamment les plus jeunes, dont le taux de chômage n'a pas aug-

menté dans la seconde moitié de l'année. Mais au premier trimestre de 1992, ce sont au contraire les femmes qui bénéficient d'une amélioration relative de leur situation sur le marché du travail. A l'inverse, les hommes adultes (de 25 à 49 ans) subissent une nouvelle dégradation de leur situation, à un rythme comparable à celui du début de l'année précédente. De fait, la montée des licenciements (parmi lesquels la part des hommes adultes, prépondérante, augmente encore), dans les motifs d'inscription à l'ANPE, se poursuit alors que les demandes d'emplois faisant suite à la fin d'une mission d'intérim ou d'un contrat à durée déterminée reculent légèrement. De même, les arrivées de jeunes sortant de formation initiale, de femmes recherchant un emploi après une interruption, ou de personnes marginalisées revenant sur le marché du travail sont moins nombreuses.

Parallèlement, les sorties de l'ANPE progressent continûment depuis la mi-1991. Tous les motifs de sortie sont concernés : les reprises d'emploi et les absences au contrôle, les entrées

en stage, les arrêts de recherche et radiations.

De la même façon que pour les entrées, l'augmentation des sorties de l'agence semble provenir tant d'une animation réelle du marché du travail, que d'un traitement plus rapide et systématique, par l'ANPE, des offres et des demandes.

Ce mouvement devrait se poursuivre dans les mois qui viennent, avec notamment une offre accrue de stages, plus orientée vers les chômeurs de longue durée que vers les jeunes.

Une politique de l'emploi active ...

Face à la montée du chômage, les mesures de politique de l'emploi devraient intensifier leurs effets tout au long de l'année. Elles seraient destinées prioritairement à trois publics particuliers : les chômeurs de longue durée, les jeunes sans qualification et les salariés âgés victimes de licenciements économiques.

Les contrats emploi-solidarité (CES) demeureront le principal instrument de lutte contre le chômage. Le nombre de bénéficiaires continuerait à

1/ Les niveaux de taux de chômage calculés à partir d'avril 1991 seront révisés au cours de l'été lorsque seront intégrés les résultats de l'enquête emploi de mars 1992.

LE CHÔMAGE

Chômage et taux de chômage au sens du BIT actualisé par les DEFM ⁽¹⁾

	Niveaux en fin de trimestre CVS												Moyennes annuelles		
	1990				1991				1992				1990	1991	1992
	1 ^{er} Tr.	2 ^{ème} Tr.	3 ^{ème} Tr.	4 ^{ème} Tr.	1 ^{er} Tr.	2 ^{ème} Tr.	3 ^{ème} Tr.	4 ^{ème} Tr.	1 ^{er} Tr.	2 ^{ème} Tr.	3 ^{ème} Tr.	4 ^{ème} Tr.			
	En %														
Ensemble	9,0	8,9	8,9	8,9	9,1	9,4	9,6	9,8	9,9	10,1	10,3	10,4	8,9	9,3	10,1
Moins de 25 ans	17,8	17,7	17,8	18,0	18,3	18,7	18,9	19,0	19,0				18,0	18,6	
25 à 49 ans	7,9	7,8	7,8	7,8	7,9	8,3	8,5	8,7	8,8				7,8	8,2	
50 ans et plus	6,6	6,6	6,6	6,7	6,8	6,9	7,0	7,2	7,3				6,6	6,8	

Prévisions

(1) Les niveaux de taux de chômage calculés à partir d'avril 1991 seront révisés au cours de l'été lorsque seront intégrés les résultats de l'enquête Emploi de mars 1991

progresser, quoique de façon ralentie, en 1992, en privilégiant l'embauche de chômeurs de longue durée. Par ailleurs, le dispositif des actions d'insertion et de formation (AIF), destiné à cette catégorie de personnes, devrait étendre ses effets au second semestre, à la faveur des budgets supplémentaires alloués en début d'année.

Les mesures destinées aux jeunes sans qualification privilégieront la formation, à travers la reconduction du crédit formation individualisé (CFI), et surtout la mise en place du programme PAQUE (Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi), dont la montée en charge devrait intervenir en fin d'année.

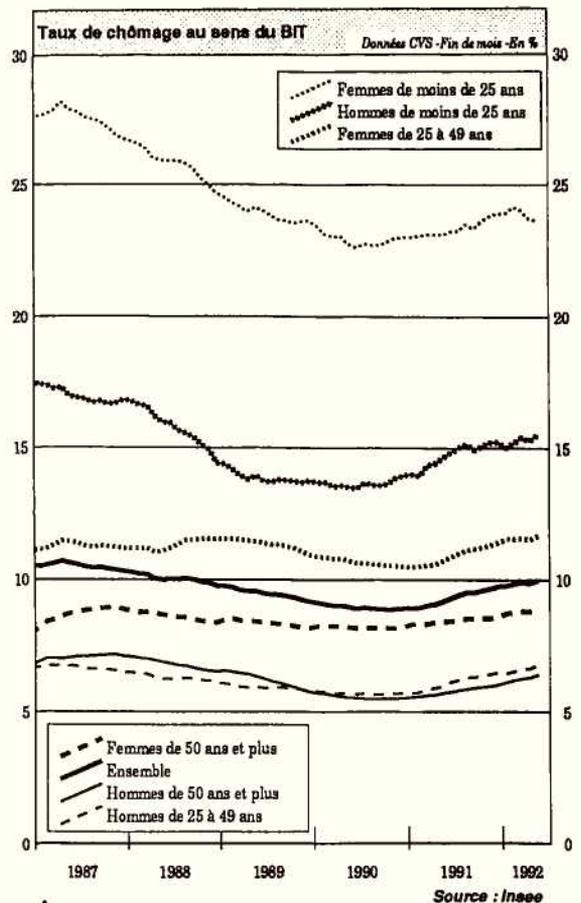
Enfin, les dispositifs d'accompagnement des restruc-

turations - conventions ou congés de conversion, mais aussi de nouveaux préretraités - devraient s'étendre en 1992.

...devrait limiter la montée du chômage

L'extension des stages^{1/} proposés aux chômeurs limiterait en 1992 l'augmentation de la population active. En définitive, le nombre de chômeurs (au sens du BIT) devrait augmenter de 130 000 sur l'année, pour atteindre 2 540 000, soit par rapport au niveau actuel un accroissement de l'ordre de 0,4 point du taux de chômage. La progression serait importante jusqu'à l'automne, pour s'atténuer nettement en fin d'année.

1/ On rappelle que toute personne en formation est considérée comme ne faisant plus partie de la population active.

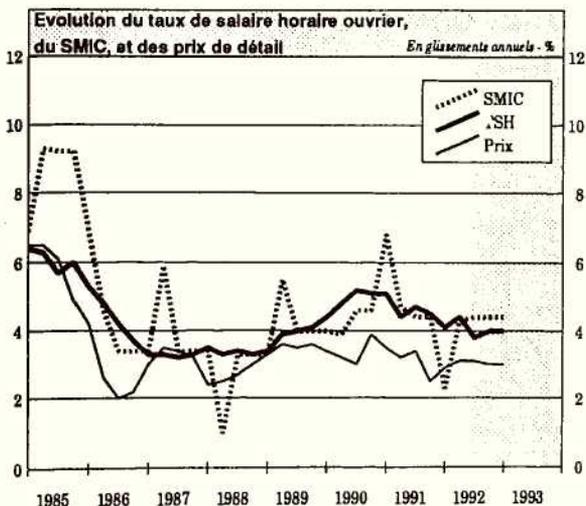


▲ Le taux de chômage atteint 10 % en avril 1992. Les femmes bénéficient d'une amélioration relative de leur situation alors que le chômage des hommes adultes connaît une nouvelle aggravation.

Salaires

En 1992, la croissance de la masse des salaires des entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) marquerait un nouveau repli : 3,9 % après 5,1 % en 1991 et 7,9 % en 1990 en moyenne annuelle. La variation des effectifs, - 0,2 % après 0,6 % en 1991 et 2,4 % en 1990, y contribuerait pour une part importante ; le ralentissement du taux de salaire horaire (TSH) jouerait également, mais de manière moins marquée : le taux de croissance serait de 3,9 % après 4,5 % en 1991 et 4,9 % en 1990. En francs constants, le TSH augmenterait de 1 % en 1992 après 1,3 % en 1991 et 1,5 % en 1990. Cette augmentation en termes réels demeurerait supérieure à ce qui avait été observé dans la période 1987-1988, année de reprise du cycle de productivité.

Au cours de l'année 1992, le rythme du TSH se stabiliserait autour de 4 % (1 % en francs constants).



Le rythme d'évolution des salaires du secteur privé se stabiliserait

Le ralentissement des salaires du secteur privé a été assez net au cours de l'année 1991 avec un glissement en fin d'année du TSH de 4,2 % après 5,0 % au cours de l'année précédente (il s'agit ici du glissement entre la moyenne du dernier trimestre de l'année et celle du même trimestre de l'année précédente). A la fin de l'année 1992, le glissement annuel du TSH serait assez proche de celui de la fin de l'année 1991.

L'enquête ACEMO d'avril 1992 indique une augmentation de 1,3 % entre janvier et avril contre 1,0 % au cours du premier trimestre de l'année précédente. Ce résultat traduit une stabilisation du rythme de croissance des salaires. Si on exclut les conséquences du relèvement du SMIC sur le TSH, la hausse d'avril 1992 serait comparable à celle d'avril 1991 car il n'y avait pas eu de hausse du SMIC au premier trimestre 1991 : la hausse était intervenue en décembre 1990.

Le SMIC a été augmenté de 2 % au 1^{er} mars, ce qui correspond à la hausse des prix de mai 1991 à janvier 1992 ; il sera revalorisé en juillet d'un montant prenant en compte la hausse des prix de janvier à mai, estimé à 0,9 %, et, au minimum, la moitié du gain annuel de pouvoir d'achat du TSH d'avril, soit

0,7 %. L'augmentation du SMIC serait donc en juillet comprise entre 1,6 % (minimum légal) et 2,3 % (dans le cas d'un "coup de pouce" comparable à celui des années précédentes, soit la moitié de l'évolution en francs constants du TSH).

Au deuxième trimestre, l'impact du SMIC pourrait porter le glissement trimestriel du TSH à 1,0 %. Cette évolution ne doit pas être directement comparée au 1,6 % du même trimestre de l'année précédente mais plutôt à 1,2 % correspondant à l'évolution du TSH hors effet de la réforme des classifications du BTP intervenue en mai 1991.

Au second semestre, la hausse des salaires horaires de 1,6 % serait un peu supérieure à celle du second semestre de l'année 1991 (1,5 %) qui avait été marqué par un net ralentissement. Ceci correspondrait au maintien du salaire en francs constants.

Au total, de janvier 1992 à janvier 1993, la hausse serait de 4,0 % contre 4,1 % au cours de l'année précédente. Si on fait abstraction du BTP qui a connu une hausse exceptionnelle en 1991 qui a peut-être en partie été surestimée par l'enquête ACEMO, le glissement de l'année 1992 doit être comparé à 3,5 % en 1991. La stabilisation se ferait, hors BTP, à un niveau un peu supérieur à celui de la fin de l'année 1991 marqué par les très faibles hausses du troisième trimestre (0,3 % dans le tertiaire en particulier, et 0,4 % dans le secteur des biens de consommation).

Indice des traitements bruts dans la fonction publique d'Etat ^{1/} et taux de salaire horaire ouvrier brut												
												Taux de croissance en %
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Indice brut	2,0	1,8	0,0	2,4	1,3	1,7	3,9	2,4	2,9	2,1	2,6	3,3
Indice brut en francs constants	0,4	0,1	-1,5	0,8	-0,3	0,3	0,5	-0,7	-0,1	-1,3	-0,6	0,3
Taux de salaire horaire ouvrier	3,0	2,1	2,6	1,5	2,3	1,6	5,1	4,1	4,0	5,0	4,6	4,1
Taux de salaire horaire en francs constants	1,3	0,2	1,1	0,0	0,8	0,1	1,5	1,1	1,0	1,5	1,3	1,1

NR : Les glissements de l'indice des traitements sont calculés de décembre à juin et de juin à décembre. L'indicateur retenu est l'indice dit "avec réaffectation" : les mesures de revalorisation qui ont un effet rétroactif sont alors affectées non au mois du versement effectif, mais au mois à partir duquel est calculé l'effet rétroactif, c'est-à-dire le mois d'entrée en vigueur dans le calcul du traitement. Les glissements du TSH sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier.

Prévisions

Dans la Fonction publique d'Etat, les salaires croîtraient plus fortement qu'en 1991

Les deux mesures générales de revalorisation des traitements de 1992 prévues par l'accord salarial de novembre 1991 sont un peu supérieures à celles de l'an passé et interviennent un peu plus tôt dans l'année : 1,3 % en février et 1,4 % en octobre après 1,1 % en août 1991 et 1,0 % en novembre 1991 (hausses définies par rapport à

un salaire de référence de décembre 1990). Les mesures catégorielles (réforme de la grille et revalorisation des carrières des enseignants) auraient en 1992 comme en 1991 un impact de 0,3 % sur l'évolution de l'indice des traitements de la fonction publique d'Etat. En moyenne annuelle, le taux de croissance serait de 3,3 % en 1992 après 2,6 % en 1991 ^{1/}.

1/ Ces évolutions ne concernent que les agents relevant du Budget de l'Etat, ce qui exclut les agents de la Poste et de France-Télécom, organismes qui depuis la fin de 1990 ont un statut d'exploitant public.

L'indice des traitements de la fonction publique d'Etat ne prend pas en compte les mesures portant sur les primes, certaines mesures d'accélération de carrière, ainsi que les mesures concernant quelques catégories (police, gardiens de prison ou armée) qui sont hors du champ de l'indice. Les diverses mesures hors indice auraient une contribution à la croissance, en 1992 comme en 1991, de l'ordre de 1 à 1,3 point ; elles porteraient le rythme de croissance en moyenne annuelle des salaires des fonctionnaires à un taux compris entre 4,3 % et 4,6 % en 1992 (3,6 % à 3,9 % en 1991).

Du taux de salaire horaire à la masse salariale des Entreprises Non Financières Non Agricoles hors Grandes Entreprises Nationales

												En %
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Taux de salaire ouvrier ⁽¹⁾	2,7	2,3	2,2	2,0	1,9	2,0	5,0	4,2	3,9	4,9	4,5	3,9
Effectifs	1,2	0,6	0,0	0,1	-0,3	0,1	1,8	0,1	-0,2	2,4	0,6	-0,2
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	4,2	3,0	2,1	2,0	1,8	2,3	7,3	4,2	4,2	7,9	5,1	3,9

Prévisions

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels
(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant un GVT

**De la masse salariale des ENFNA hors GEN
à la masse salariale reçue par les ménages**

Taux de croissance en %

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Entreprises non financières (68,5 %)	3,8	2,9	2,1	1,9	1,8	2,2	6,8	4,1	4,0	7,5	4,9	3,8
dont : ENFNA hors GEN (62,5 %)	4,2	3,0	2,1	2,0	1,8	2,3	7,3	4,2	4,2	7,9	5,1	3,9
GEN (5 %)	0,2	1,3	2,0	1,2	1,4	1,0	1,6	3,2	2,4	3,9	3,6	2,5
Agriculture (1 %)	4,5	2,7	1,5	1,9	1,9	1,5	7,3	3,4	3,4	7,4	4,1	3,6
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	2,2	3,0	2,0	2,1	1,5	1,9	5,3	4,2	3,4	5,1	4,8	3,5
Administrations publiques (25 %)	0,0	2,2	2,6	3,6	2,1	2,8	2,2	6,3	5,0	5,6	5,7	5,5
Ménages hors EI, reste du monde (1,5 %)	3,1	1,1	-1,1	3,9	6,1	6,5	4,2	2,8	13,0	5,7	1,4	10,6
Masse salariale reçue par les ménages (100 %)	2,7	2,6	2,3	2,3	1,8	2,4	5,4	4,7	4,2	6,9	5,1	4,2

Prévisions.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1991.

**La masse salariale
reçue par
les ménages
ralentirait en 1992**

Le taux de croissance du salaire moyen dans le secteur privé, primes incluses, serait compris entre 4,0 % et 4,6 % en 1992 après avoir été évalué entre 4,4 % et 5,0 % en 1991, alors que celui de la fonction publique

d'Etat serait situé entre 4,9 % et 5,5 %, après avoir été estimé entre 4,2 % et 4,8 % en 1991.

Rappelons que le salaire moyen augmente en général un peu plus rapidement que la moyenne des évolutions de salaire des différents emplois. En effet, le calcul des évolutions de TSH et de l'indice des traitements des fonctionnaires - ainsi que leur rémunération d'ensemble - est effectué à structure d'emploi constante. L'augmen-

tation de la proportion d'emplois qualifiés entraîne une hausse plus importante des salaires moyens.

La rémunération des personnes en place (RMPP) calculée sur la base des salariés présents deux années consécutives, croîtrait pour sa part de 5,7 % à 6,1 % dans le secteur privé, et de 6,1 % à 6,7 % dans la fonction publique d'Etat. ■